



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E89027

VALABLE JUSQU'AU 05/07/2026

ÉDITÉ LE

23/06/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/03/2010

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/04/2019
450 000

Raison sociale : BEAUFILS PLOMBERIE

37 BD MAL FRANCHET D ESPEREY
42000 SAINT-ETIENNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT ETIENNE 521207589

Téléphone : 04 77 33 16 45

Fax : 04 77 25 89 17

Siret : 521 207 589 00016

Portable :

Code NACE : 4322A

Site Internet : www.beaufils.fr

Numéro caisse de congés payés : 8210722

E-mail : contact@beaufilsplomberie.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 320.230015

Responsabilité légale :

ENTREPRISE BEAUFILS SAS (564 502 540) / RIVAT ALAIN PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 320.230015

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	26/03/2025
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	26/03/2025
5212 PROB	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	26/03/2025
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ² Mention RGE	26/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	26/03/2025

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.